



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 juillet 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 juillet 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 juillet 2008

PRUS - Postes de la direction de projet - Financement

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M.
Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank
MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Jean-Pierre GAILLARD - M.
Bernard JOURDAIN - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-
CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M.
Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick
DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Gaëlle MANGIN -
Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

Amaury BREUILLE donne pouvoir à Bernard JOURDAIN - Josiane METAYER donne
pouvoir à Jacques TAPIN - Delphine RENAUD-PAGE donne pouvoir à Pascal
DUFORESTEL - Anne LABBE donne pouvoir à Nathalie SEGUIN - Nicole GRAVAT donne
pouvoir à Denis THOMMEROT - Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude
SUREAU - Hüseyin YILDIZ donne pouvoir à Geneviève GAILLARD - Alain PIVETEAU
donne pouvoir à Christophe POIRIER - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frank
MICHEL - Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN - Elisabeth
BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE -

Excusés :

Conseillers :

M. Frédéric GIRAUD - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 juillet 2008

DELIBERATION D20080281

ORU

PRUS - Postes de la direction de projet - Financement

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine et la Caisse de Dépôts et Consignations sont parties prenantes dans le financement de l'ingénierie interne du PRUS de la Ville de Niort. Aussi, ces deux partenaires sont sollicités au titre de l'année 2006 et des années 2007-2012 (1 seule ligne matrice) afin de cofinancer les 5 postes de l'équipe du PRUS.

Par délibération du 23 février 2007, concernant les modalités de cofinancement de la CDC, l'ingénierie interne des 5 postes au titre de l'année 2006 était programmée selon la répartition suivante :

	Ville de Niort	ANRU	CDC	TOTAL
Ingénierie interne 2006	50 010 €	50 009 €	31 333 €	131 352 €

Les sommes réellement versées sont :

- ANRU : 46 128,99 €
- CDC : 30 575,96 €

D'où le différentiel suivant :

- ANRU : - 3 880,01 €
- CDC : - 757,04 €

Par délibération du 23 février 2007, concernant le cofinancement de la direction de projet 2007-2012 des 2 partenaires financiers, la participation de l'ANRU et de la CDC se répartissait comme suit :

	Ville de Niort	ANRU	CDC	TOTAL
Ingénierie interne 2007-2012	413 702 €	413 702 €	287 470 €	1 114 874 €

La régularisation au titre de l'ingénierie 2006 amène les participations finales de l'ANRU et de la CDC comme suit :

	ANRU	CDC
Ingénierie interne 2007-2012	417 582,01 €	288 227,04 €
	(413 702 € + 3 880,01 €)	(287 470 € + 757,04 €)

Globalement, la participation de l'ANRU et de la CDC reste identique sur les 6 années soit 463 711 € pour l'ANRU et de 318 803 € pour la CDC. Seule, la répartition par tranche d'année (2006 et 2007-2012) est modifiée comme expliqué précédemment. De plus, l'assiette subventionnable était d'un montant de 1 114 874 € pour l'ingénierie 2007-2012. Elle est revalorisée à un montant de 1 146 976,24 € en considérant les augmentations de salaire à hauteur de 1.5 % par an des 5 agents du PRUS.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'adjointe déléguée à solliciter auprès de l'ANRU et de la Caisse des Dépôts et Consignations, les versements par acomptes des subventions d'un montant global pour l'ANRU de 417 582,01 € et pour la CDC de 288 227,04 €, au titre de l'ingénierie interne 2007-2012.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort

Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER